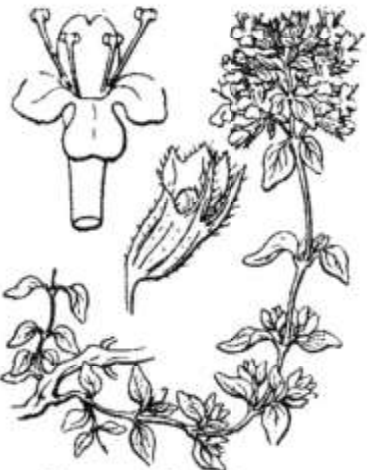
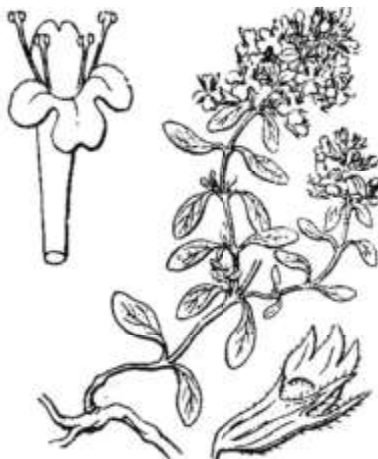


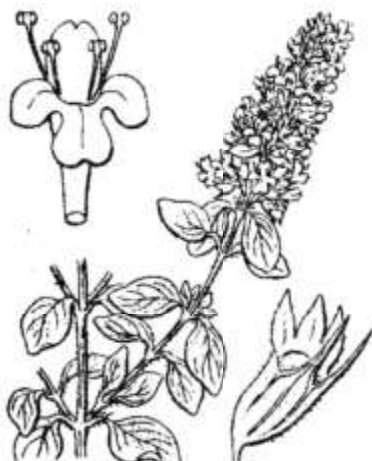
Thymus vulgaris



Thymus Herba-barona



Thymus nitens



Thymus montanus

2849. — **Thymus vulgaris** L. *Thym, frigoule*. — Sous-arbrisseau de 10-30 cm., d'un vert blanchâtre ou grisâtre, très aromatique; tiges ligneuses, dressées ou ascendantes, non radicales, tortueuses, formant un petit buisson très serré; rameaux tomenteux-blanchâtres tout autour; feuilles petites, lancéolées-rhomboidales ou linéaires, obtuses, enroulées par les bords, non ciliées à la base, couvertes en dessous d'un tomentum dense et court; fleurs rosées ou blanchâtres, en têtes globuleuses ou en épis à verticilles inférieurs écartés; *calice velu, à tube un peu bossu en avant à la base*.

Lieux secs et arides du Midi, jusque dans les Hautes-Alpes, la Drôme, la Lozère, l'Aveyron. — Espagne, Baléares, Italie. = Avril-juillet. — Cultivé et parfois spontané.

2850. — **T. Herba-barona** Lois. — Sous-arbrisseau de 10-30 cm., d'un beau vert, à odeur aromatique très agréable; tiges lignenses à la base, dressées ou ascendantes, les stériles décombantes, non radicales, formant un buisson peu serré; rameaux pubescents tout autour ou glabrescents; feuilles petites, rhomboidales ou ovales-lancéolées, atténuées au sommet et plus ou moins aiguës, brusquement rétrécies en pétiole glabre ou un peu cilié, planes, vertes sur les 2 faces, à nervures à peine visibles; fleurs roses ou blanches, en têtes globuleuses; *calice peu velu, à tube large et tronqué obliquement à la base*.

Pentes arides et dénudées des hautes montagnes de la Corse et de la Sardaigne. Espèce spéciale à ces îles. = Juin-juillet.

2851. — **T. nitens** Lamotte. — Sous-arbrisseau de 10-30 cm., d'un vert luisant, à odeur forte et pénétrante; tiges ligneuses à la base, dressées ou ascendantes, les stériles décombantes, non radicales, formant un buisson peu serré; rameaux glabres ou finement pubescents; feuilles obovales ou elliptiques-oblongues, peu ou point atténuées au sommet, obtuses, insensiblement atténuées en pétiole non cilié, planes, vertes et luisantes sur les 2 faces, à nervures saillantes; fleurs roses, en têtes ovoïdes s'allongeant en épis; *calice glabre ou à peine poilu sur les nervures, à tube un peu rétréci à la base*.

Coteaux arides des Cévennes siliceuses, entre 400 et 1.500 mètres; Gard, Lozère, Aveyron, Hérault. = Juin-août.

2852. — **T. montanus** Waldst. et Kit. (*T. ovatus* Mill.). — Plante vivace de 10-40 cm., verte, glabre ou peu velue, aromatique; souche ligneuse, épaisse, émettant des tiges ascendantes assez robustes, lâchement gazonnantes; rameaux allongés, glabres ou poilus sur 2 faces alternativement opposées ou sur les angles; feuilles largement ovales ou elliptiques, brusquement rétrécies en pétiole glabre ou peu cilié, glabres sur les faces, à nervures un peu saillantes; inflorescence s'allongeant en épis, à verticilles inférieurs souvent écartés; *calice glabre ou glabrescent du côté supérieur*.

Pâturages et rochers des hautes montagnes: Alpes; Auvergne; Pyrénées. — Europe centrale, jusqu'au Caucase. = Juillet-septembre.